



FONDS DE SOLIDARITE LIBAN

-Rapport évolutif-

TABLE DES MATIERES

Pourquoi ce fonds ?	2
LA DOUBLE EXPLOSION DU 4 AOÛT	2
LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE	3
L'OBJECTIF GÉNÉRAL	4
LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS.....	4
Comment répondre aux besoins ?.....	4
L'ENQUÊTE PAR CITES UNIES LIBAN / BTVL.....	4
LES BESOINS IDENTIFIÉS	5
LES ACTEURS MOBILISÉS	7
LES COLLECTIVITÉS CIBLÉES.....	7
Qu'avons-nous à notre disposition ?	8
LE BUDGET	8
LES MOYENS PRÉVUS	9
Quel impact allons-nous exercer ?	9
LES POTENTIELLES PISTES DE TRAVAIL	9
LES RÉSULTATS ATTENDUS	10
Point logistique	11
CONTACTS	11
AGENDA	11
MODALITES DE MISE EN OEUVRE.....	11
ANNEXES.....	12

Pourquoi ce fonds ?

LA DOUBLE EXPLOSION DU 4 AOÛT

La date du 4 août 2020 s'inscrit dans la mémoire collective des Libanais. Le pays en crise depuis 2019 est frappé ce jour-là d'une double explosion au cœur de sa capitale. Aux alentours de 18 heures, la zone portuaire est ébranlée par deux détonations, meurtrières, dévastatrices mais pourtant loin d'être inévitables.

En dépit de son importance inestimable à l'échelle nationale et régionale, la zone portuaire était en danger depuis des années. La présence d'un stock de près de 3 000 tonnes de nitrate d'ammonium faisait de la zone une bombe à retardement. En ce sens, l'incident du 4 août dépeint la négligence gouvernementale au regard même des éléments clés à la survie du pays.

En plus de 190 victimes à déplorer, 6 500 blessés à soigner et 300 000 Beyrouthins à reloger, les dégâts matériels de l'explosion sont estimés à plusieurs milliards de dollars. L'économie libanaise, fragilisée depuis la crise socio-économique, a volé en éclats simultanément avec la destruction du port. Poumon économique du pays, 80% des importations y transitaient¹, rendant une pénurie alimentaire envisageable. Par ailleurs, la Syrie et la Jordanie souffrent aussi de l'absence du port car une grande partie de leurs marchandises transitaient par ce même lieu.



¹ Wagner, P. L. (2020, 20 août). Beyrouth, reconstruire le port pour sauver l'économie libanaise. Bilan. <https://www.bilan.ch/economie/beyrouth-la-necessaire-reconstruction-du-port-pour-la-sauvegarde-de-leconomielibanaise>

LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE

Le Liban est plongé dans un contexte instable depuis 2019. L'annonce gouvernementale d'une nouvelle taxation de 18 centimes sur les appels WhatsApp le 17 octobre 2019 a déclenché une vague de contestations sans précédent. L'annonce, annulée le soir même, représente encore aujourd'hui la goutte d'eau qui fut déborder le vase. Ce jour-là, conscients du souhait gouvernemental de renflouer les caisses de l'Etat derrière cette annonce, les Libanais s'approprient les rues et revendiquent d'importantes réformes étatiques, dont l'instauration d'une technocratie transparente et démocratique. Epuisés par l'inaction de leur gouvernement face à la crise économique, les Libanais décident d'exiger un changement par le biais d'une subversion populaire pacifique. Unis par des revendications communes, les Libanais de tout âges et confessions confondus protestent ensemble.

Une personne sur quatre au Liban est réfugiée. Cette population, typiquement assujettie à des difficultés de régularisation, vit dans des conditions précaires. La jeunesse libanaise peine à percer dans le monde du travail avec un taux de chômage de 35% chez les jeunes diplômés. Ainsi, 45% de la population vit sous le seuil de la pauvreté selon le ministère des Affaires sociales².

Aux mains d'une classe politique inchangée depuis la fin de la guerre civile en 1990, les services publics sont médiocres (eau et électricité). En effet, les Libanais se sont habitués à des pénuries récurrentes depuis les années 90 et doivent avoir recours à un approvisionnement en eau indépendant des services publics. Ainsi, des services relevant du droit fondamental ne sont pas assurés et leur accès dépend des capacités financières des habitants. En plus de ne pas avoir un accès sûr à ces services, les Libanais sont contraints de les payer cher.

Las de ces problèmes et stimulés par la force du peuple plus uni que jamais, le soulèvement populaire a rythmé le quotidien du peuple d'octobre 2019 à février 2020. L'arrivée de la pandémie du COVID-19 en février a vu la population libanaise se confiner et a naturellement ralenti la vague contestataire.

Depuis le 4 août, la gestion de la pandémie devient d'autant plus problématique. Quatre hôpitaux ont été rasés et une majeure partie de la population, ayant perdu leurs logements par l'explosion, est dépourvue d'un lieu de confinement. Un nouveau premier ministre, Mustapha Adib, a été désigné suite aux explosions avec pour mission de former un gouvernement en un mois. L'objectif n'a pas été atteint et le 26 septembre 2020, il annonce sa démission. Le pays connaît un marasme à la fois économique, sociale et politique. Face à la succession de crises qui s'abat sur le territoire libanais, les collectivités locales se mobilisent.

Dans un souci de solidarité, les collectivités françaises ont souhaité agir en soutien de leurs partenaires libanais. En réponse à cet élan solidaire, Cités Unies France a décidé de faire un appel aux dons et a ouvert un fonds de solidarité. Ouvert depuis fin août 2020, le fonds de solidarité Liban a vocation à s'ouvrir à l'internationale par le biais de son partenaire Cités et Gouvernements Unis (CGLU).

² B. (2020, 26 août). VIDEO. Ces jeunes qui préfèrent quitter le Liban. France Info.

https://www.francetvinfo.fr/monde/proche-orient/liban/explosions-a-beyrouth/video-ces-jeunes-qui-preferent-quitter-leliban_4085533.html

Conceptualisé par CUF en tant que pilote du *groupe de travail pour la prévention et la gestion territoriale des crises*, le dispositif vise à venir en aide aux collectivités frappées par des catastrophes. L'objectif du fonds se décline en trois volets, à savoir le soutien à la gestion de crise, la prévention et la réduction de risques de catastrophes et le renforcement de la gouvernance locale. A partir de la phase de collecte de dons, CUF rentre en contact avec les collectivités affectées afin d'effectuer un premier recensement de besoins. Tout au long du processus de la création d'un plan de travail, le comité de donateurs est sollicité : sa validation est impérative. Une fois le plan de travail validé, les actions concrètes peuvent démarrer.

L'OBJECTIF GÉNÉRAL

- Apporter une assistance concertée technique et/ou financière à nos homologues confrontés à des situations de crises en agissant sur trois axes :
 - **le soutien à la gestion de crise** par le biais de projets de réhabilitation et de reconstruction ;
 - **la prévention et la réduction des risques de catastrophe**, par le biais de l'information, de la sensibilisation, de la réflexion ;
 - **le renforcement de la résilience des territoires, de la gouvernance locale et plus largement de la société civile locale**. Cette action se manifeste tant sur des dimensions techniques que sur les enjeux de gouvernance.

LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Ces objectifs sont **directement mesurables** et correspondent à **une action concrète** et précise. -> **reste à définir**

Comment répondre aux besoins ?

L'ENQUÊTE PAR CITES UNIES LIBAN / BTVL

Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) s'est attelé à un travail fondamental pour la compréhension de la réalité du terrain. Les agents techniques ont interrogé 20 collectivités et en ont communiqué les besoins pressentis. L'enquête a été réalisée de la manière suivante :

- Réalisation d'une étude préliminaire sur l'impact de l'explosion du port de Beyrouth et de la crise économique, financière et sociale sur les collectivités libanaises en se basant sur les documentations et les rapports existants.
- Identification des collectivités locales à interroger.
- Elaboration d'un questionnaire.
- Réalisation des entretiens avec les maires et les agents municipaux.

- Analyse des données et rédaction du rapport d'évaluation.
- Communication du rapport au Comité des Maires Libanais pour avoir son avis.

Une première enquête a rapidement porté ses fruits. Le bilan suivant reprend des éléments qui sont à prendre en considération :

- La faiblesse de la décentralisation ;
- La faiblesse des ressources financières ;
- La faiblesse des ressources humaines (gel de recrutement de fonctionnaires, baisse de salaire ou licenciement) ;
- L'arrêt des subventions aux associations, aide alimentaire que les collectivités ont du pouvoir elles-mêmes ;
- L'impact de la crise économique sur les collectivités en termes de ressources financières, de ressources humaines, sur le tissu social.

LES BESOINS IDENTIFIÉS

Grâce à **Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises**, une enquête³ concernant les besoins prioritaires a pu être réalisée. Les besoins ont été classés en trois volets, à savoir :

- Les besoins au sein des institutions municipales ;
- Les besoins de la société civile ;
- Les besoins classés par thématique.

I/ Les besoins au sein des institutions municipales

- **Besoin d'appui matériel et médical** pour lutter contre la crise sanitaire qui continue de s'abattre sur le territoire libanais.
- **Besoin d'appui au personnel municipal vulnérable** pour éviter de nouveaux licenciements et leur précarisation. Le gouvernement a ordonné le gel des salaires des fonctionnaires, ainsi le personnel municipal doit travailler de manière bénévole ou à mi-temps.
 - **Par exemple** : un appui financier sous forme d'indemnité de transports, alimentaires et de bourses à l'éducation serait préconisé.
- **Besoin en équipements** pour les agents municipaux, la police municipale, les unités de gestion de crises et de gestion de déchets.
 - **Par exemple** : de nombreuses collectivités ne disposent pas du budget nécessaire pour équiper leurs agents d'ordinateurs et d'imprimantes.

³ Le document « Analyse des résultats de l'enquête des besoins des collectivités locales libanaises face à la crise économique, financière, sociale et sanitaire », préparé par Cités Unies Liban/ BTVL complète celui-ci dans l'analyse de l'enquête.

- **Besoin en formation.** En dépit de nombreux autres besoins, les collectivités ont insisté sur la nécessité de formations destinées aux élus, aux agents municipaux, à la police municipale, à la gestion de crises et aux services d'orientation du public.

II/ Les besoins de la société civile

- **Besoin d'appui aux associations locales et aux centres socio-culturels** travaillant avec les femmes, les jeunes et les personnes âgées.
 - L'appui financier est demandé en plus d'un **appui structurel**, capable d'agir pour la protection d'enfants et de femmes ainsi que pour l'insertion professionnelle des jeunes.
- **Besoin d'appui aux dispensaires** pour assurer leur survie.
- **Besoin d'appui des écoles publiques** en termes de finances et de matériel. Ce sont les municipalités qui ont l'entretien et la maintenance des écoles publiques à charge, toutefois elles n'en ont plus la capacité financière. Face à l'incapacité des parents à payer des écoles privées, les écoles publiques saturent. Par ailleurs, au vue du contexte sanitaire, les cours à distance sont préconisés, élément qui met en exergue la fracture numérique.

III/ Les besoins classés par thématique

1/ Le développement économique local, notamment pour les jeunes et les femmes :

L'économie libanaise, frappée par une crise exponentielle depuis plusieurs années, rend l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes difficile, voire impossible. Ainsi, de nombreux jeunes sont contraints de quitter le Liban en vue d'un meilleur avenir.

2/ L'inclusion sociale :

Dans un pays où les diverses communautés sont multiples, les collectivités souhaitent initier un dialogue intercommunautaire qui puisse encourager l'acceptation d'autrui.

3/ Le patrimoine et la culture :

Le Liban ne dispose pas d'une politique destinée à valoriser son patrimoine et sa culture. En dépit de l'existence de plusieurs centres socioculturels, l'appui étatique manque et la diversité d'activités en souffre.

4/ La gestion de crises et de catastrophes :

A l'heure où l'instabilité domine le quotidien libanais, les agents municipaux doivent apprendre à agir si bien dans la prévention d'une crise que face à l'urgence que celle-ci entraîne.

5/ L'environnement :

La situation environnementale au Liban se dégrade depuis plusieurs années. L'absence d'action étatique et le manque d'infrastructures laissent les collectivités démunies d'appui technique et financier pour affronter le problème.

6/ La coordination avec les ONG et associations locales :

Dans un contexte de crises successives et en l'absence de l'Etat, les ONG et associations locales multiplient les actions sur le terrain afin de venir en aide aux habitants. Toutefois, il n'y a qu'une très faible coordination de ces actions et l'implication des collectivités en leur sein est inexistante.

LES ACTEURS MOBILISÉS

- **Cités Unies Liban / BTVL**, partenaire de confiance basé à Beyrouth nous assistera dans la définition des objectifs du fonds. Les homologues principaux sont **Béchir ODEIMI**, président et directeur et **Houda ODEIMI**, responsable du Développement et de la Coordination.
- **Valérie DUMONTET**, présidente du groupe pays Liban et vice-présidente du département de l'Aude s'oriente sur la présidence du fonds.
- **Simoné GIOVETTI**, responsable de mission Europe, International, Crises de Cités Unies France est un point de contact à la fois pour les collectivités françaises et libanaises.
- **Virgine ROUQUETTE**, responsable du groupe pays Liban à Cités Unies France appuie Simoné dans la gestion du fonds.
- **Comité des Maires Libanais**

LES COLLECTIVITÉS CIBLÉES

Il a été relevé que l'aide de la communauté internationale ainsi que celle des ONG sont orientées principalement vers la ville de Beyrouth, victime directe de la double explosion. Toutefois, dépourvues des financements étatiques et fonctionnant à plein régime de manière bénévole, l'ensemble des municipalités libanaises nécessitent un appui.

Vingt collectivités libanaises (municipalités et fédérations de municipalités confondues) ont été interrogées par Cités Unies Liban/BTVL. Les entretiens et les retours par questionnaires des collectivités définissent les besoins spécifiques de chaque collectivité ce qui clarifie le travail à réaliser.

Annexe 1 :

Liste des collectivités locales libanaises interrogées

Collectivité		Nb Habitants	Nb Réfugiés	Caza	Mouhafazat (District)	
1. <u>Menjz</u>	Municipalité	1600	30	Akkar	Akkar	
2. <u>El Qaa</u>	Municipalité	15000	30000	Hermel	Baalbeck-Hermel	
3. <u>Kab Elias-Wadi el delm</u>	Municipalité	50000	55000	Békaa Ouest	Békaa	
4. <u>Hoch Moussa-Anjar</u>	Municipalité	6800		Zahlé	Békaa	
5. <u>Zahlé-Maalaka-Taanayel</u>	Municipalité	180000	60000	Zahlé	Békaa	
6. <u>Antoura</u>	Municipalité	4000	120	Kessrouan-Ftou	Kessrouan-Jbeil	
7. <u>Aley</u>	Municipalité	55000	2000	Aley	Mont Liban	
8. <u>Arava</u>	Municipalité	4000	450	Baabda	Mont Liban	
9. <u>Furn el Chebbak</u>	Municipalité	65000		Baabda	Mont Liban	
10. <u>Hammama</u>	Municipalité	6000	1200	Baabda	Mont Liban	
11. <u>FM Chouf Soueijani</u>	Fédération des Municipalités, Nb de communes:	9	70000	3000	Chouf	Mont Liban
12. <u>Ideidé-Bouchrieh-Seid</u>	Municipalité		200000	12000	Matn	Mont Liban
13. <u>FM Arkoub</u>	Fédération des Municipalités, Nb de communes:	7	70000	8000	Hasbaya	Nabatiyeh
14. <u>FM Hasbani</u>	Fédération des Municipalités, Nb de communes:	7	34000	7500	Hasbaya	Nabatiyeh
15. <u>FM Kalaa</u>	Fédération des Municipalités, Nb de communes:	10	100000	8000	Nabatiyeh	Nabatiyeh
16. <u>Tripoli</u>	Municipalité		500000	150000	Tripoli	Nord
17. <u>Zaharta-Ehden</u>	Municipalité		36000	4700	Zgharta	Nord
18. <u>Jezzine</u>	Municipalité		5000		Jezzine	Sud
19. <u>Saida</u>	Municipalité		150000	25000	Saida	Sud
20. <u>FM Tyr</u>	Fédération des Municipalités, Nb de communes:	60	400000	35000	Tyr	Sud

Sondage / évaluation des besoins des municipalités libanaises suite à la crise économique, financière et sanitaire et suite à l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020.

Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises
Monday, October 5, 2020 Page 1 / 1

Qu'avons-nous à notre disposition ?

LE BUDGET

Les promesses de dons dépassent 350 000 EUR. Nous remercions les collectivités ci-contre qui ont montré leur solidarité et qui ont manifesté leur intérêt pour participer à cette initiative :

Angoulême	Angers Loire Métropole	Arcueil
Autun	Arnage	Ay-Champagne
Aix-en-Provence	Bagneux	Bois-Guillaume
Chambéry	Château d'Oléron	Choisy-le-Roy
Colombes	Creil	Occitanie
Grand Lyon	Grenoble	Pays de la Loire
Grand Nancy Métropole	Issy-les-Moulineaux	Ivry
Laval	Lamballe	Limonest
Marseille	Mulhouse	Montgermont
Noisy-le-Sec	Rennes (ville)	Rennes métropole
Rheu	Rezé	Roussas
Strasbourg (ville)	Strasbourg (métropole)	Saint Martin de Ré

Nouvelle Aquitaine
Saint Nazaire et
agglomération la Carene et
Grand Port Maritime
Nantes-Saint-Nazaire

Vauréal
Communauté
d'agglomération du Grand
Nancy

Centre Val de Loire
Communauté urbaine de
Dunkerque

Vers une internationalisation du comité des donateurs...

Lors de la réunion du *groupe de travail pour la prévention et la gestion territoriale des crises* le 2 septembre 2020, la question du fonds de solidarité pour le Liban a été évoquée. Le groupe, autrement appelé Task Force, unit les autorités locales et leurs réseaux afin de faciliter leurs échanges autour de leurs expériences et connaissances dans le domaine de la gestion de crise. A long terme, la Task Force mettra le rôle central des collectivités en lumière. Forte de nombreux réseaux européens et internationaux, la participation de la Task Force peut servir de tremplin à l'internationalisation du fonds.

LES MOYENS PRÉVUS

Quels seront les achats principaux ? Pour donner une idée.

Quel impact allons-nous exercer ?

LES POTENTIELLES PISTES DE TRAVAIL

A partir des besoins exprimés, des premières pistes de travail, divisées en deux volets, ont été relevées :

1. Appui en équipements et matériels pour répondre à la crise sanitaire

Une hausse exponentielle du nombre de cas a été constatée : le taux de contamination atteint chaque semaine les 120 cas pour 100 000 habitants. Un re-confinement a été demandé à l'heure où des milliers de Libanais peinent à se mettre à l'abri. Le ministre de la santé Hamad Hassan communique sur l'urgence de la situation et appelle le secteur hospitalier à s'impliquer plus : de nombreux hôpitaux ont été détruits par l'explosion et uniquement 15 établissements sur 130 acceptent d'accueillir des patients atteints du COVID-19. Pour répondre à ce besoin criant, les collectivités demandent un appui matériel.

2. Appui à l'institution municipale pour agir sur les volets suivants

a. Développement économique local

- Offre de formations professionnelles plus en adéquation avec le marché du travail.
- Valorisation et soutien à l'agriculture libanaise :
 - appui aux agriculteurs et éleveurs impactés par la crise économique et financière ;

- promotion de la production locale par le biais de marketing de produits locaux et la construction de marchés locaux.
- Le développement et la promotion du tourisme rural :
 - Formation de guides formés ;
 - Mise en place d'actions pour la valorisation des territoires ruraux.
- b. Inclusion sociale
- Actions de sensibilisation pour lutter contre les violences et travailler sur l'acceptation d'autrui ;
- Développement de dispositifs d'aide et d'activités aux personnes âgées.
- c. Patrimoine et culture
- Un appui aux centres socioculturels et aux lieux de patrimoine sous forme de programmes structurés serait bénéfique aux collectivités.
- d. Gestion de crises et de catastrophes
- Une formation de sensibilisation d'élus et de l'équipe municipale à la gestion de crises et de catastrophes.
- Une meilleure coordination entre l'unité de gestion de crises et de catastrophes auprès du Premier Ministre et les équipes municipales.
- e. Environnement
- Un appui aux initiatives locales :
 - sites de recyclage et de compostage.
- f. Coordination avec les ONG et les associations locales
- Afin de recenser les actions des ONG et associations locales auprès des habitants, mais également d'optimiser leur travail et assurer la pérennité des projets mis en œuvre, les collectivités locales souhaitent jouer un rôle pivot, à l'instar du rôle des bureaux municipaux de développement local déjà existant dans plus d'une dizaine de collectivités locales au Liban.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

Résultat 1 :	A définir
Résultat 2 :	A définir
Résultat 3 :	A définir

--	--

Point logistique

CONTACTS

- **Simoné Giovetti**, responsable de la mission Europe, International, Crises à Cités Unies France, s.giovetti@cites-unies-France.org
- **Virginie Rouquette**, responsable du groupe pays Liban à Cités Unies France, v.rouquette@cites-unies-France.org

AGENDA

- 22/08/20 : Lancement du fonds de solidarité suite aux explosions du 4 août 2020
- 21/09/20 : Point pays Liban dans le cadre des Rencontres annuelles de Cités Unies France en présence du BTVL.
- 09/10/20 : Première réunion du comité de donateurs au fonds.
- /--/-- : Deuxième réunion du comité de donateurs au fonds.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Etape 1 : Définition d'actions et de lieux d'intervention	Echéance : --/--/2021
Etape 2 :	Echéance :
Etape 3 :	Echéance :

ANNEXES :

- Relevé de décisions point Liban, Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales, 21 septembre 2020
 - Analyse résultats enquête Liban, par Cités Unies Liban/ BTVL Bureau Technique des Villes Libanaises
 - Courrier de Cités Unies France adressé au Président de la République
-

Point Liban

Lundi 21 septembre 2020 de 14h30 à 16h00

Intervenants :

- Rami Adwan Ambassadeur du Liban en France ;
- Marie Buscail, conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban ;
- Valérie Dumontet, présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude ;
- Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- Béchir Odeimi, président et directeur, Bureau Technique des Villes Libanaises ;
- Houda Odeimi, responsable du Développement et de la Coordination, Bureau Technique des Villes Libanaises ;
- Agnès Rampal, vice-présidente de la région PACA, Sud
- Virginie Rouquette, cheffe du service appui aux collectivités / suivi Méditerranée – ODD, Cités Unies France ;
- Yusra Sidani, adjointe au maire de Beyrouth et membre de la commission sociale de la Ville ;

Valérie Dumontet, présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude

Les collectivités territoriales françaises se sont largement mobilisées à la suite de l'explosion qu'a connue la capitale libanaise. Pour inscrire leur soutien dans la durée, elles ont besoin de mieux appréhender les besoins du pays et la crise qu'il traverse.

La réunion de ce jour a vocation à mieux comprendre le contexte libanais en s'appuyant sur les interventions de l'Ambassade du Liban en France, l'Ambassade de France au Liban et le Cités Unies Liban / BTVL, que Cités Unies France remercie de leur mobilisation à l'occasion de cette réunion.

Marie Buscail, conseillère de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France au Liban

Les contestations à l'encontre du gouvernement ont débuté le 17 octobre 2019. En mars 2020, le pays est déclaré en défaut de paiement, ce qui entraîne une dépréciation très forte de la livre libanaise.

La crise sanitaire de la Covid-19 a accentué la crise multidimensionnelle déjà engagée et à laquelle s'est ajoutée l'explosion du 4 août 2020.

Quelle a été l'action du gouvernement français ?

Le gouvernement français est un partenaire très proche du Liban, il a été conscient de l'essoufflement du système libanais ces dernières années. Dès avril 2018, lors de la conférence CEDRE qui s'est tenue à Paris, il a mobilisé la communauté internationale qui a promis un soutien financier au Liban, en échange de réformes structurelles indispensables (dont des mesures sur l'assainissement des comptes publics). Mais les réformes n'ont pas été mises en œuvre et les aides financières massives n'ont donc pas suivies.

A partir de mai 2020, une aide à l'enseignement français est attribuée au Liban dans le cadre du Plan d'urgence Education (mesure COVID). Lors de sa visite le 22 juillet, le Ministre des affaires étrangères annonce le renforcement de cette aide, via une composante spéciale Liban. Au total, une enveloppe de 15 millions d'euros qui ont été attribués au Liban pour l'aide à la scolarité.

Enfin, après les explosions du 4 août, 7 M€ supplémentaires sont débloqués pour aider à la reconstruction des écoles endommagées. Un autre fonds pour l'enseignement francophone (ne concerne pas que les écoles françaises) de 1,8 millions d'euros a été mis en place en partenariat avec l'œuvre d'Orient : c'est le fonds Personnaz

En réponse aux explosions du 4 août, la France a également envoyé du matériel médical et du personnel. Le 9 août 2020, une conférence internationale de donateurs a été organisée par la France en partenariat avec les Nations Unies. Les donateurs relèvent aussi du privé (fondations, entreprises) et des collectivités territoriales. Le gouvernement français a organisé l'acheminement de cette aide.

Depuis le début du mois de septembre, le stade de la première urgence a été dépassé pour évoluer vers une aide au relèvement du pays :

- maintien et poursuite du soutien au secteur éducatif, dont doublement des bourses universitaires, etc. ;
- soutien au secteur de la santé ;
- aide alimentaire et agricole ;
- reconstruction matérielle et physique des quartiers dévastés.

Aider le Liban via ses collectivités locales est un atout important, car la confiance dans les institutions libanaises est au plus bas alors que celle portée aux élus locaux reste la plus élevée parmi les acteurs publics. Ils constituent les derniers représentants légitimes aux yeux des libanais de la puissance publique.

De plus, les collectivités permettent de canaliser l'aide au plus près des besoins tout en évitant le « tout-ONG » qui affaiblirait le secteur public.

De fait, l'élan généralisé de solidarité des collectivités territoriales françaises est à saluer.

Quatre pistes d'actions complémentaires pour la coopération des collectivités françaises au Liban :

1/ L'éducation :

- le système éducatif libanais relève largement du secteur privé (70%). Ses écoles reposent sur un modèle économique très fragile. Le fonds Personnaz a été mis en place afin d'accueillir d'autres contributeurs, celui-ci a vocation à s'amplifier. Les collectivités françaises sont les bienvenues pour prendre part à ce fonds.
- Le soutien en équipement des écoles, notamment sur la promotion du numérique.
- Le soutien à l'éducation dans le secteur technique.

2/ Le développement local et l'agrotourisme dont l'expertise française dans ces domaines est indéniable ;

3/ Le patrimoine, le soutien aux projets culturels et artistiques. L'Ambassade est en contact avec des ONG qui ont des besoins très spécifiques auxquels les collectivités territoriales françaises pourraient répondre ;

4/ La bonne gouvernance

Les collectivités territoriales françaises désireuses de faire des dons en nature ou via des services peuvent se mettre en contact avec le Centre de crise et de soutien et la DAECT pour coordonner les aides.

Rami Adwan, Ambassadeur du Liban en France

L'Ambassadeur rappelle que les difficultés étaient présentes avant l'explosion. La coopération décentralisée qui aboutit à des projets concrets a plus de sens dans le contexte actuel que subit le pays.

Le choc politique passera par un renforcement de la décentralisation du pays, qui doit être soutenue par la coopération décentralisée.

L'ampleur de l'explosion a mis à nu la structure, les capacités d'anticipation et a mis en lumière les responsabilités du pays. Le choc sanitaire et administratif passe par l'affrontement des responsabilités.

Le premier axe que peut soutenir la coopération décentralisation est celui de l'**éducation**. Il faut faire en sorte que la gestion des écoles soit meilleure. Les efforts de soutien doivent être doublés. Parrainer une école au Liban, c'est faire rencontrer les associations de parents d'élèves et les autres acteurs.

Il y a 2500 établissements privés au Liban, toute religion confondue.

Une génération de jeunes risque de voire leur école péricliter, le risque est que le pays perde sa jeunesse et ses enseignants.

La coopération décentralisée peut se concentrer également sur d'autres axes :

- **La santé** : fuite des professionnels de santé. Il est nécessaire d'encourager les soignants et les structures hospitalières français à exporter leurs savoirs et connaissances. Il faut aussi mobiliser l'industrie pharmaceutiques présentes dans les territoires français partenaires. C'est aussi un investissement pour l'avenir.
- **Le patrimoine, matériel, immatériel et naturel** : coopération avec les musées, travailler sur la dépollution
- **L'environnement** : via des projets de développement du patrimoine naturel pour savoir avec quel laboratoire traiter, évaluer les ressources hydrauliques.

Yusra Sidani, adjointe au maire de Beyrouth et membre de la commission sociale de la Ville

La coopération municipale est l'unique possibilité d'assurer le minimum à vivre pour sa population.

Il faut aboutir à une réelle décentralisation pour que les collectivités territoriales libanaises assurent pleinement leur rôle.

Houda Odeimi, responsable du Développement et de la Coordination et Béchir Odeimi, président et directeur, BTVL

Présentation de l'enquête du BTVL

⇒ Méthodologie

15 collectivités territoriales libanaises ont été interrogées sur les 25 ciblées (3 dans le nord Liban, 3 dans la Bekaa, 4 sur le Mont Liban, 5 dans le Sud)

- Réalisation d'un diagnostic sommaire,

- Identification des collectivités locales,
- Elaboration d'un questionnaire,
- Réalisation d'entretiens individuels avec les maires et les élus locaux.

⇒ Contexte

- Explosion dans le port de Beyrouth le 4 août
- Crise économique, financière et sociale
- Crise sanitaire

40% de la population active est au chômage

55% de la population est sous le seuil de pauvreté

⇒ Résultats préliminaires

- Faiblesse de la décentralisation,
- Faiblesse des ressources financières,
- Faiblesse des ressources humaines (gel de recrutement de fonctionnaires, baisse de salaire ou licenciement,
- Arrêt des subventions aux associations, aide alimentaire que les collectivités ont du pourvoir elles-mêmes
- Impact de la crise éco sur les collectivités en termes de ressources financières, de ressources humaine, sur le tissu social.

Suite à l'explosion, les collectivités se sont mobilisées en envoyant des bénévoles et en organisant les services de secours.

Pendant l'épidémie, les pouvoirs publics locaux ont géré la police municipale, les mesures de prévention, l'affectation de logements pour le confinement de personnes affectées, la distribution de tests gratuits aux habitants.

14 collectivités sur 15 ont déclaré avoir besoin d'équipements et de matériels pour faire face à la crise de la Covid-19.

Toutes les collectivités locales ont demandé un appui sur leur personnel municipal.

Les principales institutions municipales à appuyer sont les dispensaires (pour 5 d'entre elles) et pour les centres sociaux-culturels (pour 8 d'entre elles)

⇒ Besoins particuliers

- Appuyer les écoles et les familles pour l'enseignement en ligne
- Appuyer les familles les plus vulnérables
- Développer des actions de protection des enfants et des femmes.
- Encourager l'insertion professionnelle des jeunes
- Appui à des coopératives (dont coopérative de femmes productrices)

11 collectivités locales sur 15 ont exprimé des besoins en formation, majoritairement dans les domaines de la police municipale et de l'orientation du public.

Les premières conclusions de l'enquête portent, par ordre de priorité, sur :

- **L'appui à l'institution municipale** (besoin d'appui matériel et médical pour lutter contre la crise de coronavirus ; besoin d'appui au personnel municipal vulnérable (alimentaire, scolaire, transports ; besoin en équipements surtout pour la police municipale mais également informatique, gestion des risques et gestion des déchets ; besoin en formation exprimé de manière significative notamment pour la police municipale, la gestion de crises et les services d'orientation du public

- **L'appui des collectivités à la société civile** (Besoin d'appuyer les associations locales surtout financièrement et en bureautique ; besoin d'appuyer les centres socio-culturel exprimé de manière significative, besoin d'appuyer les dispensaires)

- **L'intervention prioritaire pour le territoire** (Développement économique local, notamment pour les jeunes et les femmes ; Inclusion sociale ; Education et culture ; Gestion de crises)

Échanges avec la salle (éléments saillants) :

A qui s'adresser en dehors du gouvernement ?

Rami Adwan : Aujourd'hui, ce n'est plus de l'urgence. Il faut donc envoyer ce dont le Liban a besoin tout en veillant au manque d'expérience et de compétence de certaines associations. Les ONG peuvent remplacer un vide, mais il est momentané. Un jour ou l'autre, les ONG, les autorités locales et l'État libanais devront travailler ensemble.

L'Ambassadeur rappelle que l'État est défaillant, mais qu'il est toujours là. Le système démocratique est toujours présent. C'est aussi une république moderne dans la région, dernière trace du modèle républicain français.

Quel soutien apporter aux étudiants libanais en France ?

Monsieur l'ambassadeur a écrit à Monsieur Roussel, président de la conférence des universités pour demander la levée des frais d'inscription, de CVCE, d'admission, et de scolarité des étudiants libanais. Des universités françaises ont déjà exonéré ces frais pour des étudiants libanais.

Il faut que les élus français accordent une attention particulière aux étudiants libanais.

De plus, il est nécessaire de renforcer le soutien à la formation professionnelle et aux internats d'excellence sur le modèle de Noyon dans l'Oise pour accompagner les jeunes.

Sur la gestion des risques industriels, un retour d'expérience de Toulouse et Lubrizol serait utile pour les élus locaux libanais.

[Agnès Rampal, vice-présidente de la région Sud PACA](#)

Madame Rampal salue la dignité du peuple libanais et l'élan de générosité qui a saisi les collectivités territoriales françaises.

La région Sud PACA travaille depuis plus de 15 ans au Liban.

Le CEFOM (Centre de Formation des Municipalités au Liban) est un projet structurant de renforcement institutionnel.

L'élaboration du CEFOM est partie du constat que les services municipaux libanais étaient insuffisants en nombre et qu'il existait par ailleurs un enjeu fort autour de la formation de ces agents. La Région s'est portée volontaire pour porter le projet.

Dans cette phase de préfiguration, la région invite toutes les collectivités organisant de la formation à l'attention de collectivités libanaises à se coordonner pour pouvoir alimenter l'offre de formation du Cefom.

Informations complémentaires sur le projet :

- Financement via la FICOL
- Partenaire : BTVL, CNFPT.
- Protocole de coopération entre le MEAE, le CNFPT, le Ministère libanais de l'intérieur et des municipalités, le BTVL.
-

[Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission Méditerranée auprès de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités territoriales, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#)

La DAECT a souhaité soutenir le renforcement de capacité des élus territoriaux en élaborant un programme d'action sur cette thématique. L'objectif étant de démultiplier les actions auprès des partenaires libanais.

- Projet triennal : 7 projets de coopération sélectionnés.
- Financement de 587 000 euros.

Il est à rappeler que la décentralisation figure dans la Constitution libanaise, même si elle est imparfaite.

La crise va probablement encourager de nouveaux types de coopération. Les thématiques d'actions : environnement, appui à l'eau et l'assainissement, patrimoine naturel (protection incendie des forêts), patrimoine culturel, agrotourisme.

[Virginie Rouquette, cheffe du service appui aux collectivités / suivi Méditerranée – ODD, Cités Unies France](#)

Le fonds de solidarité ouvert par CUF aura vocation à soutenir les collectivités libanaises sur le moyen et long terme. Plus de 40 collectivités françaises ont témoigné d'un intérêt ; le fonds est également soutenu par des collectivités étrangères, dans le cadre d'un soutien de cette initiative par Cités et Gouvernements Locaux Unis.

A ce jour, le fonds dépasse déjà 300 000 Euros.

L'affectation de ce fonds sera déterminée dans le cadre du comité de donateurs

La réunion de donateurs se tiendra le 9 octobre de 15h00 à 17h00, par visio conférence.

[Valérie Dumontet, présidente du groupe pays Liban de Cités Unies France, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude](#)

Au regard des éléments apportés par les Etats et les représentants des collectivités territoriales, des informations nous permettent d'ores et déjà de penser d'une part une adaptation de nos coopérations décentralisée à ce contexte et d'autre part l'aide que le fonds de solidarité de CUF peut apporter.

**ANALYSE DES RESULTATS DE L'ENQUETE DES BESOINS DES
COLLECTIVITES LOCALES LIBANAISES FACE A LA CRISE ECONOMIQUE,
FINANCIERE, SOCIALE ET SANITAIRE
Septembre 2020**

Réalisée par Cités Unies Liban / Bureau Technique des Villes Libanaises avec le soutien de
l'Ambassade de France au Liban et le Ministère française de l'Europe et des Affaires
Etrangères

DOCUMENT PROVISOIRE

SOMMAIRE

CONTEXTE	3
METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	4
LES IMPACTS DES MULTIPLES CRISES SUR LES COLLECTIVITES LOCALES LIBANAISES	7
1. LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	7
2. L'EXPLOSION DU PORT DE BEYROUTH	8
3. LA CRISE DU COVID-19	9
LES BESOINS DES COLLECTIVITES LOCALES FACE A CES MULTIPLES CRISES.....	9
1. LES BESOINS DIRECTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES	10
2. LES BESOINS DU PERSONNEL MUNICIPAL	10
3. LES BESOINS DES INSTITUTIONS LOCALES	11
■ <i>Les institutions municipales</i>	11
■ <i>Les écoles publiques</i>	12
■ <i>Les associations locales</i>	12
■ <i>Les besoins identifiés des institutions et associations locales</i>	12
4. LES BESOINS DU TERRITOIRE	13
■ <i>Le développement économique local</i>	13
■ <i>L'inclusion sociale</i>	14
■ <i>Le patrimoine et la culture</i>	14
■ <i>La gestion de crises et de catastrophes</i>	14
■ <i>L'environnement</i>	15
■ <i>La coordination avec les ONG et associations locales</i>	15
SYNTHESE DES BESOINS	15
1. UN RÉEL BESOIN D'APPUI DE L'INSTITUTION MUNICIPALE	15
2. L'APPUI DES COLLECTIVITÉS LOCALES À LA SOCIÉTÉ CIVILE.....	16
3. LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE	16
RECOMMANDATIONS	16
LISTE DES ANNEXES.....	17

CONTEXTE

L'explosion dans le port de Beyrouth du mardi 4 août 2020 a détruit ou fortement endommagé plus de 30% de la ville de Beyrouth, poussant près de 300.000 personnes dans les rues. Cette catastrophe s'ajoute à la crise politique, économique, financière et sociale qui touche le pays depuis près d'un an. Selon les derniers chiffres publiés par l'organisation Democracy Reporting International Lebanon, le taux de chômage touche environ 40% de la population libanaise au premier semestre de l'année 2020.¹ Plus de 70% de la population libanaise pourrait se trouver en situation de pauvreté d'ici la fin de l'année 2020 selon les prédictions de la Banque Mondiale.² La crise du COVID 19 n'a fait qu'exacerber les difficultés économiques et sociales du pays et fait apparaître les défaillances du système de santé. Depuis février 2020, plus de 32 800 personnes ont été infectées par le virus dont 300 personnes décédées. Or le secteur de la santé est lui-aussi fortement touché par la crise économique et financière. Les hôpitaux publics et privés n'ont plus les fonds pour acheter les médicaments et le matériel médical nécessaire, ou simplement assurer le fonctionnement quotidien de leurs infrastructures. Plusieurs établissements ont dû licencier une partie de leurs employés.³ Enfin dans ce contexte de multiples crises, le Liban doit aujourd'hui faire face à la fuite de ses cerveaux et d'une partie de sa classe moyenne. Les demandes de visas pour l'étranger ont explosé depuis la fin de l'année 2019. Aujourd'hui, les jeunes souvent les plus diplômés ne trouvent pas de travail et sont de plus en plus nombreux à choisir l'exil.⁴ Sur le long terme, les effets pourraient être dévastateurs pour le Liban.

Dans un contexte de multiples crises, les collectivités locales libanaises, dernier rempart de l'action publique, tentent tant bien que mal de répondre aux besoins de leurs habitants et d'assurer la délivrance de services publics de base. Leurs ressources financières, déjà faibles suite au retard de versement des dotations de l'Etat, se sont progressivement diminuées en l'absence de réception des taxes par les habitants et des entreprises. Plusieurs collectivités locales se sont retrouvées dans l'obligation de licencier leurs employés ou n'ont pas les ressources suffisantes pour payer les salaires des agents encore présents. Par ailleurs, la plupart des collectivités locales ne disposent pas de personnels compétents pour gérer les situations de crises.

Pour cela, Cités Unies Liban/BTVL s'est mobilisé pour faire remonter les besoins des collectivités locales libanaises et ainsi mobiliser au mieux les collectivités locales françaises et européennes qui souhaiteraient contribuer au fonds de soutien pour les collectivités locales libanaises.

¹ Democracy Reporting Reporting International Lebanon, Etude sur les difficultés économiques au Liban, 1 mai 2020. Disponible sur la page Facebook de l'organisation :

<https://www.facebook.com/DRILebanon/photos/pcb.2701285360108214/2701283130108437/?type=3&theater>

² Samia NAKHOUL, *Rescue talks with the IMF 'hit the rocks' as Lebanese suffer*. Reuters, 1er juillet 2020. Disponible sur : <<https://www.reuters.com/article/us-lebanon-crisis-imf-analysis/rescue-talks-with-the-imf-hit-the-rocks-as-lebanese-suffer-idUSKBN242649>>

³ Muriel ROZELIER, *Urgence dans les hôpitaux privés du Liban*. Le Commerce du Levant, 3 juillet 2020. Disponible sur : <https://www.lecommercelevant.com/article/29910-urgence-dans-les-hopitaux-privés>

⁴ Béchara MAROUN, *Ces Libanais qui ne veulent plus qu'une chose : partir*. L'Orient le Jour, 10 juillet 2020.

Disponible sur : <<https://www.lorientlejour.com/article/1225375/ces-libanais-qui-ne-veulent-plus-quune-chose-partir.html>>

Ainsi, Cités Unies Liban/BTVL a réalisé une enquête auprès de collectivités locales limitrophes de Beyrouth touchées directement par l'explosion, ainsi qu'auprès d'autres collectivités locales de l'ensemble des régions libanaises impactées indirectement par l'explosion et affectées par les multiples crises.

Les objectifs de cette enquête étaient:

- D'être à l'écoute des collectivités locales libanaises impactées par les multiples crises et l'explosion du port de Beyrouth ;
- Identifier les besoins les plus urgents des collectivités locales libanaises en termes d'assistance face aux crises et leurs conséquences;
- Faire des recommandations pour apporter une réponse immédiate aux urgences des collectivités locales libanaises.

METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

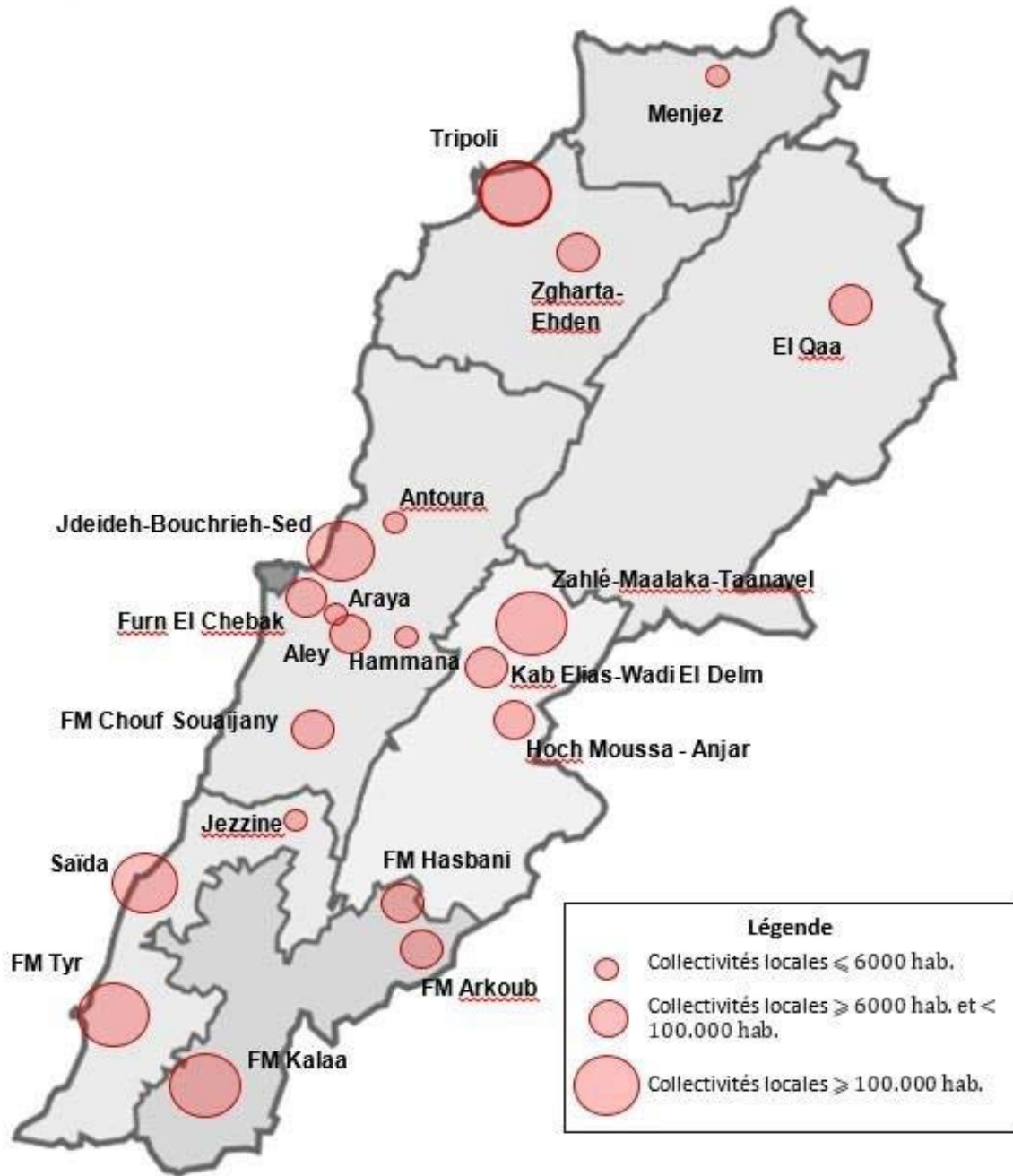
Cités Unies Liban/BTVL a réalisé une évaluation rapide rassemblant des informations sur les besoins et les capacités existantes des collectivités locales impactées par l'explosion et les multiples crises, les domaines d'intervention possibles et les ressources requises. Cette évaluation a été réalisée pendant le mois de septembre 2020.

Pour cela, Cités Unies Liban/BTVL s'est appuyé sur la méthodologie suivante :

1. **Réalisation d'une étude préliminaire sur l'impact de l'explosion du port de Beyrouth et de la crise économique, financière et sociale sur les collectivités locales libanaises** en se basant sur les documentations et rapports existants.
2. **Identification des collectivités locales** à interroger. Cités Unies Liban/BTVL s'est appuyé sur son réseau de 75 collectivités locales libanaises pour identifier les collectivités locales à interroger. L'échantillon inclut vingt collectivités locales de tailles et de régions différentes et disposant de capacités différentes. Des municipalités et des fédérations de municipalités ont été interrogées. (Annexe 1 – liste des collectivités locales libanaises interrogées).
3. **Elaboration d'un questionnaire** pour prendre connaissance des répercussions directes et indirectes de l'explosion et des multiples crises sur le territoire de la collectivité locale, recenser les types d'action mis en œuvre par la collectivité locale pour faire face à ces crises, identifier les besoins prioritaires d'actions et les besoins sur le moyen terme, identifier les capacités de la collectivité locale dans la gestion de l'urgence et cibler les modalités d'appui.
4. **Réalisation des entretiens** par des réunions individuelles ou par téléphone avec les collectivités locales pour remplir les questionnaires. Les personnes interrogées sont les maires et présidents des Fédérations de municipalités ainsi que les agents municipaux, en particulier les agents de développement local ou les agents en charge des projets ou de la coordination. Le questionnaire a été envoyé en amont aux collectivités locales. Une base de données a été créée afin de collecter et de classer les réponses des collectivités locales interrogées.
5. **Analyse des données** et rédaction du rapport d'évaluation.
6. Le rapport sera transmis au Comité des Maires Libanais et une réunion Zoom sera organisée pour inclure les commentaires du comité sur ce rapport et avoir son avis.

Au total, 20 collectivités locales ont été interrogées dont 15 Municipalités et 5 Fédérations de Municipalités des 8 régions libanaises. Des Municipalités de petites tailles (moins de 6.000 habitants) comme des Municipalités de grandes tailles (plus de 100.000 habitants) ont répondu aux questionnaires.

Sur la base des recherches documentaires et des résultats ressortis des entretiens avec les collectivités locales, le présent rapport expose ainsi, dans un premier temps, les impacts des multiples crises sur les collectivités locales libanaises (crise économique et financière, explosion du port de Beyrouth, crise du COVID-19). Il liste ensuite les besoins des collectivités locales face à ces crises. Ces besoins sont classifiés par thématique (besoins directs des collectivités locales, besoins du personnel municipal, besoins des institutions et associations locales, besoins du territoire). Enfin, le rapport propose une synthèse de ces besoins et des recommandations afin d'appuyer au mieux les collectivités locales libanaises dans le contexte de crises actuelles.



Carte des 20 collectivités locales interrogées dans le cadre l'enquête des besoins des collectivités locales libanaises face à la crise économique, financière, sociale et sanitaire.

LES IMPACTS DES MULTIPLES CRISES SUR LES COLLECTIVITES LOCALES LIBANAISES

En 2019, le Liban compte plus de 5.9 millions d'habitants dont plus d'un million de réfugiés syriens et palestiniens officiellement enregistrés⁵. C'est un régime mixte avec une administration centralisée, déconcentrée et décentralisée. Actuellement, le pays est divisé en 8 Mohafazat (Régions), 25 Cazas (Districts), 1040 municipalités et 53 Fédérations de Municipalités.

Les municipalités et les fédérations de municipalités sont régies par le décret-loi 118 de 1977 leur accordant une personnalité morale. Elles jouissent donc d'une existence juridique et administrative ainsi que d'une autonomie financière. Cette reconnaissance par la loi en fait la seule institution décentralisée au Liban en charge du développement local. Selon l'étude réalisée par le CNFPT en mai 2013, les municipalités et fédérations de municipalités représenteraient environ 14.000 élus locaux à l'échelle du territoire.⁶

La loi municipale donne une large compétence d'action aux collectivités locales libanaises au niveau local. Elle précise également que « *toute activité ayant un caractère public ou d'utilité publique, dans les limites de son territoire, relève de la responsabilité du conseil municipal* ». Ainsi, les municipalités sont responsables de la fourniture de services publics, y compris la construction et l'entretien des routes locales, la gestion des centres de soins de santé primaire et des écoles, la collecte et l'élimination des déchets, la police municipale et le maintien de la sécurité publique, ainsi que l'autorisation et la réglementation du zonage, le logement, les établissements commerciaux et les équipements publics relevant de leur juridiction.

Depuis la fin de l'année 2019, le Liban est traversé par une profonde crise politique, économique, financière et sociale à laquelle s'ajoute depuis mars 2020 la crise du COVID-19 et depuis le 4 août 2020 l'explosion du port de Beyrouth. Les collectivités locales libanaises, dernier rempart de l'action publique encore debout, sont les premières affectées par ces multiples crises. Parallèlement, les collectivités locales libanaises sont fortement sollicitées par les Ministères libanais pour mettre en œuvre des programmes d'appui aux populations locales, engageant une décentralisation de fait, sans pour autant fournir les ressources humaines et financières nécessaires pour répondre à ces nouvelles responsabilités. Les impacts directs et indirects sont conséquents pour ces dernières et pourraient mettre en danger leur existence.

1. La crise économique et financière

Les collectivités locales font face à deux difficultés principales, exacerbées par le contexte de crise économique, financière et sociale. La première est d'ordre financière en raison des retards de versement des dotations de l'Etat depuis 2017, et de la baisse des ressources directes des collectivités locales, à savoir la taxe d'habitation et la taxe sur les entreprises et les commerces du fait du contexte de crise actuelle. L'absence de ressources financières des collectivités locales met en danger le fonctionnement

⁵ Gouvernement du Liban et les Nations Unies, *Lebanon crisis response plan 2017-2020 (2020 update)*. Disponible sur : <<https://reliefweb.int/report/lebanon/lebanon-crisis-response-plan-2017-2020-2020-update>>

⁶ Centre National de la Fonction Publique Territoriale, *La formation, un outil essentiel pour l'administration publique locale au Liban*. 2013

de l'institution locale. Plusieurs municipalités se sont retrouvées dans l'obligation de licencier du personnel ou de réduire les salaires déjà faibles des employés. Parallèlement, l'hyperinflation et l'instabilité du taux de change entre le dollar et la livre libanaise ont gonflé les dépenses des collectivités locales et conduit à l'arrêt de nombreux projets de développement local face à l'impossibilité de payer les factures des prestataires.

La deuxième difficulté tient en la faiblesse des ressources humaines, qui pousse les élus à suppléer eux-mêmes les fonctions des agents municipaux. En effet, on dénombre au Liban en moyenne 1 agent municipal pour 1 000 habitants. Parallèlement, les agents municipaux ne sont pas forcément compétents pour les postes occupés. Ils ne connaissent pas toujours l'étendue de leurs attributions et appliquent de manière trop large ou trop restreinte leurs compétences de droit vis-à-vis des municipalités. Enfin, il n'existe pas d'Institut de formation de la fonction publique au Liban. Ainsi la formation des acteurs locaux, quand elle existe, est assurée par divers organismes, de manière ponctuelle et disparate.

La crise économique et financière impacte également directement les populations. L'hyperinflation, la hausse du chômage, l'absence d'opportunité d'emploi et l'instabilité politique ont conduit des centaines de milliers de libanais dans la pauvreté. Selon une récente étude publiée par la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie Occidentale, plus de 55% de la population libanaise se trouve en situation de pauvreté et lutte pour subvenir à ces besoins. Le taux d'extrême pauvreté est passé de 8% en 2019 à 23% en 2020.⁷ Face à cette situation et en l'absence d'action de l'État, les ONG et associations locales tentent de prendre le relais. Cependant elles peinent à faire face à l'ampleur de la crise, d'autant plus que les collectivités locales n'ont plus le droit d'octroyer des subventions aux associations locales depuis la promulgation d'une loi du budget national 2020 dans ce sens⁸. Les collectivités locales sont elles aussi sollicitées directement pour répondre aux besoins des plus vulnérables et tentent de coordonner leurs actions avec les associations locales au possible. L'explosion de la pauvreté s'accompagne d'une hausse de l'insécurité à laquelle les collectivités locales n'ont pas les moyens de répondre.

2. L'explosion du port de Beyrouth

En l'absence d'action de l'Etat pour répondre à la catastrophe humanitaire engendrée par l'explosion du port de Beyrouth le mardi 4 août 2020, les associations locales et ONG se sont organisées sur le terrain afin d'appuyer les victimes et commencer les actions de nettoyage des rues. En solidarité aux habitants de Beyrouth, de nombreuses collectivités locales libanaises sont également intervenues pour apporter leur soutien sur le terrain (envoi de matériel médical, envoi d'agents et volontaires sur le terrain pour déblayer les rues et les immeubles, mise à disposition de logements pour les victimes,...). La Municipalité de Saïda a ainsi envoyé du matériel médical. La Fédération des Municipalités de Kesrouan-Ftouh a mobilisé des agents municipaux et volontaires sur le terrain pour déblayer les rues et les immeubles et a mis 11 logements à disposition des victimes de l'explosion...

⁷ Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie Occidentale, Poverty in Lebanon: solidarity is vital to address the impact of multiple overlapping shocks. Août 2020. Policy brief 15. Disponible au format PDF sur : < https://www.unescwa.org/sites/www.unescwa.org/files/20-00268_pb15_beirut-explosion-rising-poverty-en.pdf>

⁸ Loi du Budget National 2020 / Article 32

Les collectivités locales limitrophes de Beyrouth ont, elles aussi, été directement et indirectement impactées par l'explosion. La Municipalité de Borj Hammoud a ainsi subi d'importants dégâts matériels. Selon l'étude menée par ACTED en août 2020, au moins 70% des bâtiments et habitations de la ville ont été détruits ou partiellement détruits par l'explosion.⁹ L'explosion a également touché des bâtiments municipaux, des écoles et des dispensaires. Au-delà des destructions matérielles, plusieurs collectivités locales ont dû faire face à un afflux de nouveaux habitants sur leur territoire, mais ne disposent pas des infrastructures et des services publics nécessaires pour répondre à cette hausse démographique soudaine.

3. La crise du COVID-19

Face à la crise de coronavirus, les Ministères de la Santé, de l'Intérieur et des Municipalités, des Affaires Sociales et du Travail ont mobilisé les collectivités locales de façon continue, sans pour autant fournir les capacités humaines et financières aux collectivités locales pour assumer ces nouvelles responsabilités. Les collectivités locales ont ainsi assuré le recensement des personnes infectées sur leur territoire, elles ont mobilisé la police municipale pour contrôler l'application des mesures de confinement. Certaines municipalités comme la Municipalité de Koura ont mis en place des mesures de prévention de propagation du virus en installant les personnes infectées dans des appartements privés pendant la quarantaine au frais de la Municipalité. La Fédération des Municipalités de Zgharta-Ehden a mis en place un partenariat avec l'université de Balamand afin d'offrir 700 tests gratuits à sa population. Cependant, le coût élevé de ces tests, estimé à 5000 dollars pour 1000 tests de dépistage de COVID-19, empêche la collectivité locale de poursuivre son action. Les collectivités locales disposant d'une unité de gestion de crises et de catastrophes ont pu davantage coordonner leurs actions. La Fédération des Municipalités de Tyr a ainsi pu mobiliser ses 28 équipes de gestion de crises et de catastrophes avec le soutien de l'Ambassade de Suisse au Liban et la Croix Rouge Allemande pour répondre le plus efficacement possible à la crise sanitaire. 5 commissions ont été créées : « Sécurité médicale », « Sécurité alimentaire », « Orientation sociale », « Sécurité préventive » et « Gestion des campements de réfugiés ». Ces commissions partagent les données recensées sur le territoire et travaillent conjointement pour mener des actions concrètes afin de répondre à la crise.¹⁰

LES BESOINS DES COLLECTIVITES LOCALES FACE AUX MULTIPLES CRISES

L'enquête réalisée par Cités Unies Liban/Bureau Technique des Villes Libanaises auprès de vingt collectivités locales libanaises a permis de faire ressortir les besoins prioritaires des collectivités locales dans ce contexte de crise. Ces besoins concernent directement les collectivités locales et leur personnel,

⁹ ACTED, Beirut Blast Rapid Needs Assessment Report. 7 août 2020. Disponible au format PDF sur : < <https://www.acted.org/wp-content/uploads/2018/01/lebanon-beirut-blast-rapid-needs-assessment-report-august-2020-finalv2.pdf>>

¹⁰ Béchir ODEIMI et Zoé HALLEY, Tyr se dote d'un projet de gestion des crises et catastrophes. L'Orient le Jour, le 16 juillet 2020. Disponible sur : < <https://www.lorientlejour.com/article/1226079/tyr-se-dote-dun-projet-de-gestion-des-criSES-et-catastrophes.html>>

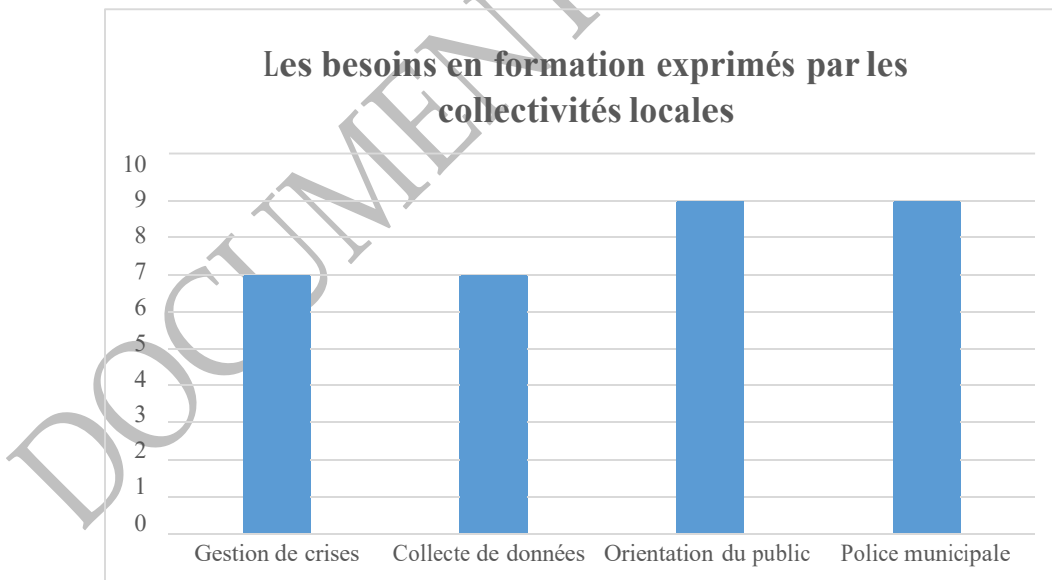
mais également les institutions et associations locales travaillant en lien avec les municipalités ou les besoins du territoire.

1. Les besoins directs des collectivités locales

Face aux multiples crises, les besoins financiers et matériels des collectivités locales libanaises sont immenses et touchent à tous les services de la collectivité locale. Sur les 20 collectivités locales interrogées, 19 ont estimé avoir besoin d'équipements et de matériels pour faire face à la crise du COVID-19. Elles ont également exprimé des besoins pour équiper la police municipale et les cellules de gestion de crise.

Ces besoins en équipement s'étendent également au matériel bureautique des collectivités locales elles-mêmes. En effet, de nombreuses collectivités locales ne disposent pas du budget nécessaire pour équiper leurs agents d'ordinateurs et d'imprimantes. Enfin d'autres besoins ont été exprimés comme l'équipement en bennes à ordures et l'appui matériel pour les bâtiments gérés par les collectivités locales comme le théâtre.

Au-delà des appuis financiers et matériels, 17 collectivités locales sur 20 ont exprimé des besoins en formation, majoritairement dans les domaines de la police municipale et de l'orientation du public. 7 collectivités locales ont également souhaité des formations dans le domaine de la gestion de crise et dans la collecte de données. Cette demande traduit l'importance accordée par les collectivités locales au renforcement des capacités de leurs élus et de leurs agents municipaux pour assumer pleinement et le plus efficacement possible leur mission de service public.



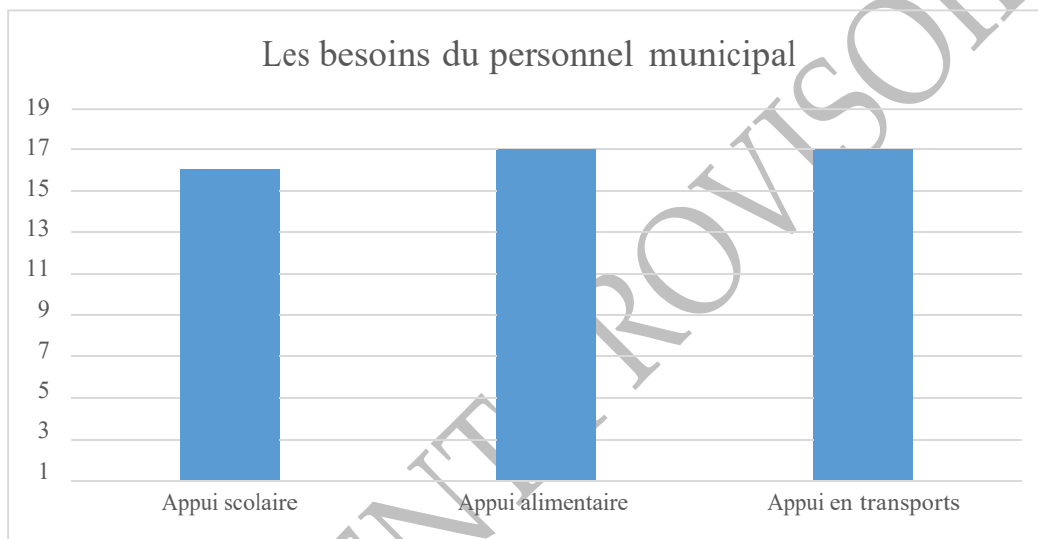
2. Les besoins du personnel municipal

Dans le contexte de crise économique, financière et social, les agents municipaux sont eux aussi directement impactés. En l'absence de ressources financières, plusieurs collectivités locales ont été

obligées de licencier une partie de leur personnel. D'autres collectivités locales comme la Fédération des Municipalités de Hasbani ne peuvent plus payer depuis plusieurs mois leur personnel qui continue malgré tout de travailler bénévolement. Les employés de la Municipalité d'Antoura travaillent à mi-temps du fait de l'impossibilité pour la Municipalité de payer la totalité des salaires des agents.

Face aux gels des salaires des fonctionnaires ordonnés par le gouvernement et à l'hyperinflation que connaît le pays depuis la fin de l'année 2019, il est souvent difficile pour le personnel municipal de subvenir à leur besoin conduisant à un risque de précarisation des agents municipaux.

17 collectivités locales ont ainsi exprimé le besoin d'un appui du personnel municipal. Les besoins se situent précisément dans le domaine de l'éducation (appui au financement des études des enfants des agents), des appuis pour les achats alimentaires et des appuis pour le transport de ces agents.



3. Les besoins des institutions locales

Les collectivités locales libanaises travaillent directement en lien avec des institutions et des associations locales. Elles ont parfois la charge de gérer ces institutions locales ou apportent un soutien technique, matériel ou financier¹¹.

■ Les institutions municipales

Parmi les institutions municipales à appuyer, 7 collectivités locales ont demandé un appui financier et matériel pour les dispensaires dont elles ont la charge. La moitié des collectivités locales interrogées a également demandé un appui pour les centres socio-culturel. Au-delà d'un appui financier et matériel, les collectivités locales ont également besoin d'un appui pour dynamiser ces centres à travers une programmation culturelle et sportive ainsi qu'une transition vers le numérique pour les activités culturelles.

¹¹ Ava Avant la loi du Budget 2020 (Article 32) interdisant le financement des associations locales

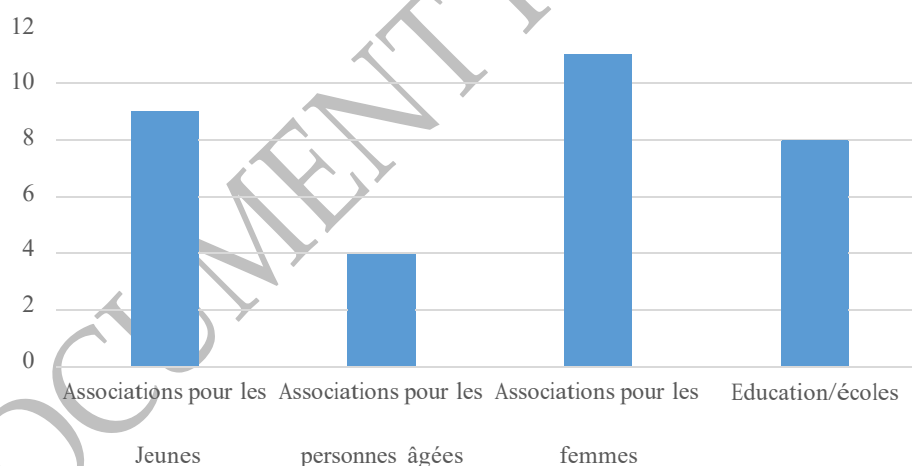
■ Les écoles publiques

Les municipalités ont la charge de l'entretien et de la maintenance des écoles publiques. Dans le contexte de crise, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles publiques est en forte augmentation, les parents n'ayant plus les moyens financiers de scolariser leurs enfants dans les écoles privées. Alors que de nombreuses municipalités n'étaient déjà pas en capacité d'assumer leur responsabilité envers les écoles publiques, notamment le paiement des factures d'eau et d'électricité, le contexte actuel pourrait aggraver la situation des écoles publiques. Parallèlement, la crise du COVID-19 a conduit de plus en plus d'écoles à assurer leur cours en ligne. Cependant, beaucoup de familles ne sont pas équipées en matériel bureautique et en internet pour suivre les cours. Ainsi, 8 collectivités locales ont exprimé le besoin d'appuyer les écoles de leur territoire.

■ Les associations locales

Les collectivités locales ont également mis en avant d'autres types d'institutions locales et associations locales à appuyer, en particulier pour les populations les plus vulnérables à savoir les jeunes, les femmes et les personnes âgées.

Les institutions et associations locales nécessitant un appui

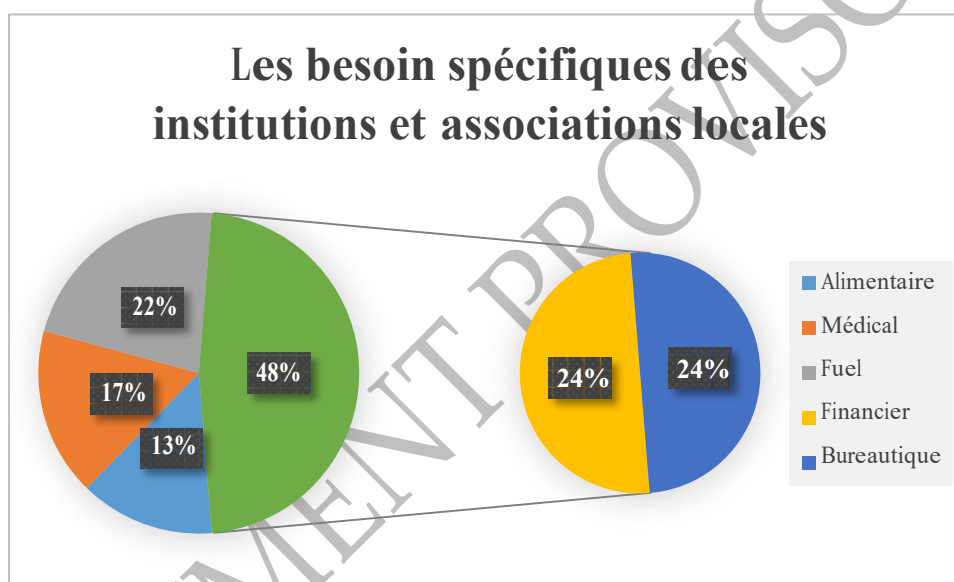


Plusieurs collectivités locales ont notamment précisé que les besoins se situent en particulier pour la mise en place d'actions de protection des enfants et des femmes, l'appui aux familles les plus vulnérables ainsi que des actions encourageant l'insertion professionnelle des jeunes.

■ Les besoins identifiés des institutions et associations locales

Afin d'assurer le fonctionnement et la délivrance de services aux populations par ces institutions et associations locales, les collectivités locales interrogées ont identifié les besoins de ces structures. Le type d'appui demandé comprend un appui dans le domaine médical, des appuis alimentaires ou en fuel.

Les besoins majoritairement exprimés pour ces associations locales sont un appui financier et un appui en matériel de bureautique :



4. Les besoins du territoire

Les collectivités locales libanaises interrogées ont identifié 4 domaines prioritaires d'intervention sur leur territoire : le développement économique local, l'inclusion sociale, le patrimoine et la culture et enfin la formation et l'appui matériel pour la gestion de crises.

■ Le développement économique local

En raison de la crise économique, financière et sociale et face à la hausse du chômage et de la pauvreté, le développement économique local a été identifié majoritairement comme une thématique d'action prioritaire pour les collectivités locales libanaises. L'insertion économique des jeunes et des femmes est notamment mentionné à plusieurs reprises par les collectivités locales interrogées. Dans le contexte de crise actuelle, les jeunes libanais, pour la plupart diplômés, cherchent de plus en plus des opportunités d'emplois à l'étranger. Parallèlement, les femmes, populations fortement vulnérables au Liban, n'arrivent

pas à s'insérer sur le marché du travail par manque de qualification ou d'absence d'opportunités d'emploi. Les besoins spécifiques ressortis dans cette thématique sont :

- La formation professionnelle afin que les formations des libanais soient davantage en adéquation avec le marché du travail. La ville de Tripoli, grande ville portuaire au Nord du Liban, souhaite proposer des formations professionnelles aux métiers portuaires.

- Le soutien à l'agriculture, secteur souvent oublié des politiques nationales dans un pays reposant à plus de 80% sur les importations pour ses biens de consommation. Les collectivités locales situées dans les régions agricoles, notamment dans le Sud du Liban comme les Fédérations de Municipalités de Hasbani, d'Arkoub et de Tyr, ont mis en avant le potentiel de leur territoire dans ce domaine et souhaite

DOCUMENT PROVISOIRE

appuyer les agriculteurs et les éleveurs fortement impactés par la crise économique et financière. L'appui à l'agriculture passe également par la promotion de la production locale à travers le marketing de produits locaux et la construction de marchés locaux.

- Le développement et la promotion du tourisme rural. Le Liban dispose d'un important potentiel dans ce domaine, mais manque de guides formés et d'actions permettant de mettre en valeur ses territoires ruraux pour encourager le tourisme.

■ *L'inclusion sociale*

L'augmentation de la pauvreté et la montée des dérives sectaires dans un contexte politique instable fait ressortir les besoins au niveau local de travailler davantage sur le dialogue intercommunautaire et l'acceptation d'autrui.

Quelques collectivités locales ont notamment mis en avant la nécessité, au niveau des écoles, de mener des actions de sensibilisation pour lutter contre les violences et travailler sur l'acceptation d'autrui.

La Municipalité de Zahlé-Maalaka-Taanayel souhaite notamment utiliser la culture et le théâtre pour encourager l'insertion sociale et le dialogue intercommunautaire en se basant sur une expérience réussie passée en coopération décentralisée.

Les collectivités locales interrogées ont également mis en avant la vulnérabilité des personnes âgées dans ce contexte de crises. En l'absence de système de retraite et face aux coûts exorbitants des maisons de retraite, plusieurs collectivités locales ont mis l'accent sur la nécessité de développer des infrastructures et de mettre en place des activités pour les personnes âgées.

■ *Le patrimoine et la culture*

Le patrimoine et la culture sont deux thématiques majeures pour les collectivités locales. Le Liban dispose d'un important patrimoine matériel et immatériel, mais malheureusement non mis en valeur par manque de moyens mais également par l'absence de politique nationale vis-à-vis de ce patrimoine.

Plusieurs collectivités locales se sont fortement mobilisées pour protéger et promouvoir ce patrimoine à l'instar des Municipalités de Menjez ou Zgharta-Ehden.

En matière de patrimoine, les besoins spécifiques identifiés sont la planification et l'élaboration de stratégie autour de ce patrimoine.

Au niveau culturel, en l'absence d'aide de l'Etat, les collectivités locales et les associations locales se retrouvent souvent seules pour offrir des activités culturelles aux habitants. Malgré l'existence de centres socio-culturels, ces institutions municipales manquent d'appui afin d'assurer une programmation culturelle et d'offrir au public une variété d'activités culturelles.

■ *La gestion de crises et de catastrophes*

La multiplication des crises au Liban a fait prendre conscience de la nécessité pour les collectivités locales de ne plus seulement être des acteurs de l'urgence, mais de devenir également des acteurs proactifs afin de prévenir les crises.

Les collectivités locales ont ainsi identifié le besoin de sensibiliser l'institution municipale à la gestion de crises et de catastrophes, notamment à travers la formation des élus et des équipes municipales. Elles souhaitent également mieux coordonner leurs actions avec l'unité de gestion de crises et de catastrophes auprès du Premier Ministre.

■ *L'environnement*

Depuis plusieurs années, la situation environnementale s'est fortement dégradée au Liban. Accentuée par l'afflux massif de réfugiés syriens, la crise des déchets de 2015, le manque d'infrastructures et l'absence d'action de l'Etat, les collectivités locales se retrouvent seules à gérer une catastrophe écologique et sanitaire sans moyens techniques et financiers. Dans ce domaine, elles ont besoin d'appui technique et financier, notamment pour assurer la gestion des déchets. La Municipalité d'Antoura, une des premières municipalités à avoir installé, par ses propres moyens et avec l'appui des habitants, un site de recyclage et de compostage, n'a aujourd'hui plus les moyens financiers pour assumer la continuité de ce service.

■ *La coordination avec les ONG et associations locales*

Dans un contexte de crises multiples et en l'absence de l'Etat, les ONG et associations locales multiplient les actions sur le terrain afin de venir en aide aux habitants. Cependant, ces actions sont souvent non coordonnées et sans implication de la seule institution locale pérenne à savoir les collectivités locales. Afin de recenser les actions des ONG et associations locales auprès des habitants, mais également d'optimiser leur travail et assurer la pérennité des projets mis en œuvre, les collectivités locales souhaitent jouer un rôle pivot, à l'instar du rôle des bureaux municipaux de développement local déjà existant dans plus d'une dizaine de collectivités locales au Liban. La Municipalité d'Araya a ainsi demandé un appui pour mettre en place un bureau municipal de développement local afin de coordonner l'action des ONG et associations locales intervenant sur son territoire.

SYNTHESE DES BESOINS

1. Un réel besoin d'appui de l'institution municipale

Parmi les 20 collectivités locales libanaises interrogées, toutes ont exprimé des besoins urgents face à la rapide dégradation de leur situation :

- Face à la crise sanitaire, les collectivités locales ont toutes manifesté la nécessité d'un **appui matériel et médical**.
- Le personnel municipal est directement impacté par les multiples crises. Dans un contexte local où le personnel municipal manque, il est nécessaire d'éviter des nouveaux licenciements ou la précarisation de ces employés. L'ensemble des collectivités locales ont ainsi demandé **un appui financier pour leur personnel sous forme d'indemnités de transports, d'indemnités alimentaires et de bourses à l'éducation**.
- Face au manque de ressources financières, les collectivités locales demandent un **appui matériel pour équiper la police municipale, les unités de gestions de crises et assurer la gestion des**

déchets. Les demandes se traduisent également par un **besoin de matériel informatique** pour équiper les agents municipaux sur leur lieu de travail.

Malgré les besoins urgents d'appui financier et matériel pour assurer la survie de l'institution municipale et celle de son personnel, une large majorité des collectivités locales **considère la formation de leurs élus et agents municipaux comme une priorité.** Les formations identifiées sont notamment des formations de la police municipale, la gestion de crises et les services d'orientation du public.

2. L'appui des collectivités locales à la société civile

La rapide dégradation de la situation économique, financière et sociale a fortement impacté la société civile qui se retrouve sans moyens techniques et financiers afin d'assurer des services essentiels aux populations. L'enquête a ainsi pu mettre en avant le besoin d'**appuyer financièrement et en bureautique les associations locales**, notamment les associations travaillant avec les femmes et les jeunes. Les **dispensaires et les centre socio-culturels** directement et indirectement gérés par les collectivités locales ont également besoin d'appui pour pouvoir assurer leur survie et répondre aux besoins des populations. Enfin, les collectivités locales interrogées ont majoritairement alerté sur les **besoins financiers et matériels des écoles publiques.**

3. Les thématiques d'intervention prioritaires pour le territoire

Les 20 collectivités locales interrogées ont identifié quatre domaines d'intervention prioritaire :

- **Le développement économique local, notamment pour les jeunes et les femmes,**
- **L'inclusion sociale,**
- **Le patrimoine et la culture,**
- **La gestion de crises et de catastrophes.**

RECOMMANDATIONS

Au vu des résultats ressortis de l'enquête réalisée auprès des 20 collectivités locales libanaises, Cités Unies Liban/BTVL propose la mise en œuvre d'un Programme d'Appui aux Municipalités Libanaises qui comprendrait les composantes suivantes :

1. Un appui en équipements et matériels pour répondre à la crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID-19 est très inquiétante au Liban avec une hausse exponentielle du nombre de cas et de décès. Les collectivités libanaises sont fortement mobilisées pour répondre à cette situation et 19 collectivités sur les 20 interrogées ont demandé un appui, en matériel, équipements... pour faire face à cette situation.

2. Un appui à l'institution municipale sur le développement économique local

Cet appui pourrait prendre la forme d'un projet structurant sur le développement économique local.

En effet, les besoins des collectivités locales libanaises sont très importants et les demandes des élus locaux sont nombreuses. Néanmoins, nous pouvons souligner qu'une majorité de collectivités libanaises interrogées se sont exprimées en faveur de projets de développement économique local, que ce soit pour les jeunes, les femmes, l'agriculture...

Ce projet structurant pourra comprendre les axes suivants :

❖ **Un renforcement des capacités des équipes municipales**

La majorité des collectivités se sont exprimées en faveur d'un accompagnement de l'institution municipale et d'un renforcement des capacités de ses agents qui permettrait une meilleure organisation, efficacité et résilience pour faire face aux défis du territoire.

❖ **La mise en œuvre d'actions au plus proche des citoyens**

Ces actions pourront être mises en œuvre par la collectivité elle-même ou par des acteurs de la société civile..., selon les besoins et la nature des actions qui auront été définies.

❖ **Un appui financier au personnel municipal vulnérable et en petits équipements**

En effet, face à l'absence de l'Etat, la collectivité locale se retrouve au Liban comme la dernière institution publique présente pour faire face aux multiples enjeux locaux. Le manque de ressources humaines dans les collectivités locales libanaises est aggravé par la crise financière qui pousse les collectivités locales à licencier, passer à mi-temps ou ne plus payer le personnel. Cette situation met véritablement en péril l'institution municipale et tout programme mis en œuvre pour appuyer les collectivités locales libanaises devra prendre en compte cette situation et assurer un appui financier au personnel municipal vulnérable sans lequel aucun projet ne pourra être mis en œuvre.

De même des petits équipements qui auront été définis comme prioritaires pour les collectivités locales pourront être assurés.

L'ensemble de la mise en œuvre de ce projet structurant bénéficiera de l'appui en expertise des collectivités françaises et européennes impliquées.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 – Liste des collectivités locales libanaises interrogées

Annexe 2 - Besoins prioritaires du territoire et idées de projets des collectivités locales libanaises interrogées

*
*
*
*
*

COURRIER DE CITES UNIES FRANCE ADRESSE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Appel fonds de solidarité

Paris, le 16 septembre 2020

Monsieur le Président de la République,

Nous, élues et élus des collectivités territoriales françaises engagées dans des coopérations internationales, rassemblées au sein de Cités Unies France, sommes préoccupés par la situation d'extrême urgence dans laquelle se trouve le Liban.

Alors que les consultations parlementaires ont abouti à la désignation d'un nouveau premier ministre, et que, pour la première fois, le Président de la République a évoqué une remise en question du système politique confessionnel, la majorité des Libanais peine à retrouver une vie « normale » en raison de la crise humanitaire, politique, économique, sanitaire et sociale qui frappe le pays.

La communauté internationale, avec la France en première ligne, a exprimé avec force sa solidarité, et de nombreuses ONG sont intervenues à des fins humanitaires.

Au-delà de ce soutien, les besoins des Libanais s'inscrivent sur le long terme. En effet, depuis octobre 2019, ils descendent dans les rues et dénoncent un gouvernement inactif face aux crises socio-économiques, ainsi que l'incurie et la corruption de la classe politique. La double explosion du 4 août n'a fait que souligner une accumulation de failles.

Nous sommes toutes et tous conscients des risques que représenterait un effondrement du Liban dans la région.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales libanaises, nos partenaires, constituent le dernier rempart démocratique dans un État en faillite.

L'ancienneté de nos coopérations avec elles nous a permis de mesurer combien le développement passe au Liban par la prise en considération de l'échelon local. En lien régulier avec les collectivités libanaises, nous sommes les témoins attentifs des difficultés qui les attendent et, en ces temps de crise, des besoins sans cesse accrus que leurs soumettent leurs concitoyens. C'est d'ailleurs le message principal que portaient les collectivités libanaises, réunies à Carcassonne il y a un an, lors des assises de coopération décentralisée franco libanaises.

Pour ces raisons et à la demande de ses membres, Cités Unies France a ouvert un fonds de solidarité à destination des collectivités libanaises. Ce fonds doit accorder la priorité aux besoins des Libanais en renforçant les capacités des collectivités territoriales libanaises touchées. Les actions proposées viseront à accompagner la résilience des villes concernées, en renforçant notamment les compétences à l'échelle locale. Nous avons également élargi notre appel à nos partenaires internationaux membres de l'Organisation mondiale des pouvoirs locaux et régionaux (Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU).

A ce jour, une quarantaine de collectivités territoriales françaises sont prêtes à s'engager aux côtés de

Cités Unies France.

A côté de ce fonds, les collectivités poursuivent, à leur échelle, leurs projets de coopération décentralisée pour accompagner la construction d'une organisation territoriale du Liban de demain, compétente et démocratique

L'action que nous portons viendra renforcer la dynamique d'aide que la France soutient et compléter l'aide internationale qui relève de la compétence des États.

Nous sommes convaincus que l'expertise des collectivités françaises en matière de développement local est aujourd'hui un atout majeur pour aider et renforcer la gouvernance locale libanaise, échelon essentiel de la stabilité et du développement durable du Liban.

Avec les collectivités françaises membres du groupe-pays Liban de Cités Unies France, et toutes celles qui contribuent au fonds de solidarité, nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur la situation et les actions menées ; nous sommes également prêts, Monsieur le Président de la République, à nous mobiliser pour vous accompagner sur le terrain et à appuyer le gouvernement français afin de contribuer à la réussite de ce dossier stratégique.

Nous vous prions de croire, M. le Président de la République, à l'expression de notre très haute considération.

Roland Ries,
Président de Cités Unies France

Valérie Dumontet,
Vice-présidente du département de l'Aude
Présidente du groupe-pays Liban de Cités Unies France

Copie : Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères